

Communiqué de presse

73/22

Montreuil, le 12 août 2022.

À l'EHPAD ORPEA de Vannes la maison brûle, mais pas de quoi s'alarmer!

Suite à leur visite de l'établissement, des élu.e.s CGT ont déclenché le 4 août un droit d'alerte pour danger grave et imminent sur la résidence Cliscouët à Vannes (56). En effet, la situation est alarmante avec un sous-effectif important et durable, des conditions de travail dégradées accentuant le mal-être des soignant.e.s et augmentant les démissions des professionnel.le.s :

- ▶ Pas d'EPI pour de nombreux soignants ;
- ▶ Plus d'infirmière coordinatrice ;
- ► Turn-over 2 fois plus important que dans le reste de la Bretagne ;
- ▶ Recours excessifs aux CDD et intérimaires, mettant à mal la continuité des soins ;
- ▶ Glissements de tâches dûs à la pénurie de personnel.

Les salarié.e.s en souffrance et pour lesquel.le.s les préconisations de la médecine du Travail ne sont pas prises en compte engagent la responsabilité de l'employeur!

Tout cela concourt à mettre en danger les salarié.e.s de l'EHPAD ainsi que les résident.e.s pris.e.s en charge. La direction fait le choix de faire travailler des personnels insuffisamment formés ou n'étant pas habilités à effectuer un travail de soignants. C'est inacceptable pour la CGT!

Une enquête conjointe a eu lieu le 9 août, cependant le directeur remplaçant n'a pas été en mesure de répondre à de nombreuses questions. Devant une situation détériorée, la multiplication des situations de sous-effectif, en particulier la nuit, il s'avère qu'aucune mesure sérieuse ne semble avoir été prise par l'employeur pour y remédier.

A cela s'ajoute une instabilité managériale et des « pratiques illégales » de retenues sur salaire ou de non prise en compte de la particularité de salarié.e.s handicapé.e.s.

Malgré cela, lors de la réunion extraordinaire du CSE du 10 août, la direction a continué de nier la réalité et l'existence du droit d'alerte, soutenue par les élu.e.s Arc-en-Ciel et UNSA, pourtant informé.e.s des difficultés de l'établissement depuis plus d'un an !

La CGT maintient qu'il y a un danger grave et imminent sur cette résidence ORPEA de Vannes et s'inquiète des risques élevés encourus tant par les salarié.e.s que par les résident.e.s. Elle demande que des mesures adaptées soient prises en urgence pour y remédier.